

# VADEMECUM SUR LES AXES TRANSVERSAUX

## I. LE BIEN ETRE

### 1. DÉFINITION

Le bien être psycho social ici, est caractérisé par :

- le sentiment de contrôle qui découle d'un environnement stable qui offre aux enfants une sécurité dans laquelle ils savent ce qui les attend et ce qui est attendu d'eux;
- le sentiment d'appartenance par lequel les apprenants :
  - s'identifient comme des membres de l'établissement/classe ;
  - sentent que leur implication et leur participation sont importantes et valorisées par les autres membres de cette communauté scolaire ;
  - se sentent comme des membres importants de leur communauté scolaire.
- le sentiment de confiance en soi par lequel les apprenants :
  - se sentent compétents et plein d'assurance, fiers de leur personne et de leurs capacités;
  - ont l'espoir de pouvoir contribuer à un avenir positif;
  - ont un sentiment d'auto-efficacité/en mesure d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.
- les relations sociales positives qui sont des relations sociales développées par des aptitudes de communications interpersonnelles positives qui promeuvent la tolérance et l'empathie et préviennent la violence entre pairs;
- la stimulation intellectuelle qui permet de capter l'intérêt et de motiver l'apprenant grâce à des matériels pédagogiques attrayants et une adaptation de l'enseignement au style d'apprentissage de l'élève dans des activités d'apprentissage actif.

### 2. ACTIONS DE L'ENSEIGNANT-E POUR DEVELOPPER LE SENTIMENT DE CONTROLE :

- élaborer un emploi du temps prévisible et des routines de classe permettant aux apprenants-e de s'habituer sans surprise aux activités pédagogiques ;
- élaborer des règles consensuelles avec les apprenants (information claires, prévisibles et justes sur les conséquences) ;
- faire signer et adopter un code de conduite ;
- établir un contrat didactique clair et le respecter ;
- donner l'opportunité aux élèves de faire des choix dans leurs apprentissages.
- créer un environnement exempt de risque d'attaque ;
- s'abstenir des violences physiques et psychologiques.

### 3. ACTIONS DE L'ENSEIGNANT-E POUR DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE :

- appeler les apprenants-e par leur nom ;
- permettre aux apprenants-e une participation en tant que membres appréciés et importants de la communauté scolaire ;
- traiter tous les apprenants-e de manière égale ;
- aider les apprenants-e à participer en utilisant différentes stratégies ;
- utiliser des activités pédagogiques qui garantissent la participation de l'apprenant, quel que soit son niveau (travaux de groupe, travail par paires, chansons, travaux individuels, dessins, utilisation de matériels pédagogiques, jeux, etc.) ;
- Responsabiliser les élèves
- Faire participer les élèves à des compétitions interclasse (spectateur,

logisticien ou compétiteur)

- Intégrer les réalités de la vie quotidienne des élèves dans l'environnement de l'école ;
- Accepter l'utilisation d'une langue locale pour expliciter un concept, un raisonnement avant la traduction dans la langue d'instruction ;

#### **4. ACTIONS DE L'ENSEIGNANT-E POUR DEVELOPPER LE SENTIMENT DE CONFIANCE EN SOI :**

- faire prendre conscience aux élèves de leurs compétences (mêmes minimales) ;
- valoriser les efforts des apprenants-e ;
- reconnaître, encourager et féliciter les élèves afin qu'ils aiment apprendre et se sentent bien ;
- remplacer les situations installant la peur chez les élèves par des situations de bien-être et de joie d'apprendre ;
- dédramatiser l'erreur ;
- encourager la prise d'initiative et le développement d'aptitudes personnelles ;
- encourager les apprenants-e et reconnaître leurs progrès et leurs réalisations, aussi minimales soient-ils ;
- ne pas émettre de critiques négatives sur le travail des apprenants-e ;
- faire preuve de respect et d'empathie à l'égard des apprenants-e qui rencontrent des difficultés et encourager leurs pairs à faire de même ;
- proposer aux apprenants des activités scolaires qu'ils sont capables de faire (ni trop faciles, ni trop difficiles) en partant de ce qu'ils savent faire, de leurs réalités.

#### **5. ACTIONS DE L'ENSEIGNANT-E POUR DEVELOPPER LES RELATIONS SOCIALES POSITIVES :**

- créer des opportunités de travail en groupes et en binômes où chaque élève comprend son rôle et ses responsabilités ;
- encourager l'interaction entre les pairs pour résoudre des problèmes concrets et coopérer, afin de faire preuve d'empathie et de soutien les uns envers les autres ;
- favoriser la collaboration pour le partage d'informations ;
- encourager la mise en commun des connaissances afin de favoriser l'apprentissage de concepts complexes ;
- développer l'entraide entre apprenants : les élèves plus forts peuvent aider les élèves en difficulté à combler leur retard ;
- créer des liens profonds et des relations de confiance avec les pairs.

#### **6. ACTIONS DE L'ENSEIGNANT-E POUR DEVELOPPER LA STIMULATION INTELLECTUELLE :**

- traiter des sujets liés au vécu de l'apprenant-e et qui ont un sens pour lui/elle ;
- faire appliquer les connaissances et compétences acquises dans des situations de la vie réelle ;
- utiliser plusieurs méthodes d'enseignement différentes ((inductive, déductive, analogique, argumentative, classe inversée, etc.)) ;
- développer la pensée critique (raisonnement, argumentation, questionnement, analyse, synthèse, etc.) ;
- poser des questions ouvertes pendant le cours et laisser un temps de réponse d'au moins 15 secondes afin de susciter la réflexion et la participation des élèves ;
- proposer des activités qui favorisent les différents styles d'apprentissage des élèves ;
- poser des questions pendant le cours afin de vérifier en permanence que les élèves ont compris (à l'ensemble de la classe, à des binômes ou à des groupes) ;
- encourager les élèves à poser des questions à faire des synthèses du cours.

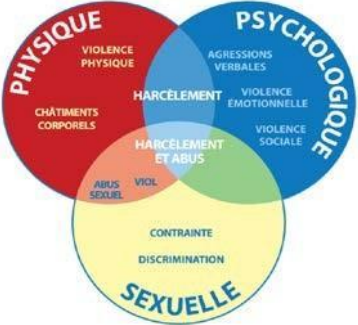
## II. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

### 1. DEFINITION

La violence basée sur le genre est définie par tout acte qui débouche ou est susceptible de déboucher sur la violence physique, sexuelle et psychologique ou la souffrance à l'encontre de quelqu'un (qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille) basé sur son sexe ou des considérations ou stéréotypes liés au genre.

- La VBG comprend toute forme de violence liée au genre
- Les garçons ainsi que les filles peuvent être victimes et auteurs de la VBG.
- Il y a un cadre législatif au niveau national et mondial qui gouverne les droits des enfants
- La VMS prend plusieurs formes et a plusieurs types d'impact sur la vie des élèves, enseignants-e, et parents.

### 2. REACTIONS AUX VBG CHEZ UNE VICTIME

FORMES DE VIOLENCES	SOUTIEN DIRECT
	<p>Le soutien à assurer comprend toutes les compétences intervenant dans l'accompagnement des victimes des violences :</p> <p>Ecouter, poser des questions ouvertes, évaluer la situation, aider les élèves à élaborer un plan, être empathique, aider la victime dans ses choix et démarches, orienter la victime vers les services appropriés.</p>
	<p style="text-align: center;"><b>SIGNALEMENT</b></p> <p>Dénonciation : dénonce ou dévoile des crimes ou des violations de la loi ou du Code de Conduite (un tiers porte l'information vers). Elle consiste à porter l'information vers Police, Comité de discipline, Chef de village, Badiane gokh, Assistante sociale, Directeur, prof principal, pairs</p>
	<p>Déclaration : Permet aux victimes et à leurs défenseurs de déclarer les crimes ou les violations du Code de Conduite. Elle consiste à porter l'information vers Police, Comité de discipline, Chef de village, Badiane gokh, Assistante sociale, Directeur, prof principal, pairs</p>
	<p style="text-align: center;"><b>REFERENCEMENT/ORIENTATION</b></p> <p>Il s'agit d'orienter la victime vers des services spécialisés pour des soins appropriés qui lui seront utiles : services de soutien affectif et de conseil, les hôpitaux pour les soins médicaux, les services d'assistance juridique.</p>

### 3. PEDAGOGIE SENSIBLE A L'EQUITE

CURRICULUM		CRITERES SENSIBLES A L'EQUITE
<b>Les programmes pédagogiques sont sensibles à l'équité</b>		<i>Les contenus sont sans stéréotypes sexistes Les orientations pédagogiques favorisent autant les filles que les garçons</i>
<b>Le matériel didactique est sensible à l'équité</b>		Les illustrations respectent la parité Les activités proposées donnent les mêmes rôles aux filles et aux garçons Les situations d'apprentissage donnent les mêmes chances de réussite aux garçons et aux filles
<b>La stratégie pédagogique que respecte l'équité</b>	Gestion de la classe respecte l'équité	Le langage utilisé est sans stéréotypes sexistes (il est représentatif en égalité de genre et est inclusif) Les méthodes d'enseignement sont participatives et assurent une égale participation des filles et des garçons. Les interactions élèves/élèves et élèves/professeur respectent l'équité Le nombre de questions posées aux filles et aux garçons respectent leurs proportions respectives dans la classe L'organisation de l'espace classe est mixte : le placement des tables, chaises, matériaux, etc. L'élaboration des activités pédagogiques doit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure des illustrations représentant des personnages féminins et masculins dans des rôles comparables.</li> <li>- Représenter des personnages féminins se livrant à des activités souvent réservées aux hommes/garçons.</li> </ul>
	L'évaluation du degré d'apprentissage chez les apprenants-es	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représenter des personnages issus de différents groupes ethniques ou religieux.</li> <li>- Eviter les marques et les images des produits de luxe pour une meilleure inclusivité socio-économique.</li> <li>- Prendre en compte les images qui peuvent être reconnues par les enfants défavorisés.</li> <li>- Faire figurer des personnages masculins et féminins tant dans des endroits fermés que des lieux ouverts.</li> <li>- Inclure dans les histoires des personnages issus de groupes marginalisés.</li> </ul> Même type d'évaluation dans les matières écrites et orales Evaluation adaptée en EPS Equité dans les épreuves d'évaluation

### III. EDUCATION INCLUSIVE

#### 1. CONCEPTS DE BASE SUR L'INCLUSION SCOLAIRE ET EDUCATION INCLUSIVE

##### i. Inclusion scolaire

L'inclusion scolaire désigne l'ensemble des dispositions prises pour que la conception des écoles, des classes, des programmes et des cours puisse permettre à tous les enfants de participer et d'apprendre. Elle consiste aussi à découvrir des méthodes d'enseignements différentes afin que les enfants soient impliqués activement dans les classes.

## ii. **Education inclusive.**

L'éducation inclusive désigne une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité.

Elle se rapporte à l'ensemble des mesures qu'une école doit prendre pour être accessible à tous les enfants surtout les enfants vulnérables à la déperdition scolaire. Elle utilise des approches variées suivant les types de déficiences. Une nouvelle approche basée sur l'enseignement multisensoriel est systématisée dans les pratiques pédagogiques inclusives. Cette pratique sollicite la mémoire auditive, la mémoire visuelle et la mémoire manuelle et demande d'apprendre par le mouvement et la manipulation d'objets.

L'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à tous les enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation afin que tous, quels qu'ils soient, puissent apprendre ensemble dans la même école.

## iii. **Déficience.**

La déficience correspond au degré d'atteinte anatomique, histologique (structure) ou physiologique (fonctionnement) d'un système organique. Il existe différents types de déficiences :

- a. la déficience visuelle est la perte totale ou partielle de la vision.
- b. la déficience auditive ou surdité est une baisse ou une perte de l'acuité auditive.
- c. la déficience intellectuelle est un retard du développement intellectuel. Elle affecte tous les aspects du développement d'un enfant : son développement physique, l'acquisition du langage, la capacité à se prendre en charge et la maîtrise des connaissances théoriques
- d. La déficience motrice perte ou altération d'un membre et difficulté de mobilité.
- e. l'infirmité motrice cérébrale (IMC) signifie littéralement la paralysie du cerveau. Souvent, les parties du cerveau les plus atteintes sont celles qui contrôlent les mouvements des bras, des jambes ou des muscles du visage, d'où des membres dépourvus de tonicité musculaire ou, le plus souvent, très tendus et rigides.

## iv. **Barrières**

Les personnes ayant des déficiences rencontrent souvent des obstacles du fait de leur déficience. Ces obstacles correspondent à des barrières. Par exemple :

- les barrières environnementales sont des barrières dans l'environnement en ville, au village ou dans l'école (environnement physique, etc.)
- les barrières socioculturelles sont liées à des attitudes et/ou des aspects de la culture qui ne sont pas propices à l'éducation
- les barrières institutionnelles sont relatives à des politiques éducatives nationales et locales qui empêchent la participation.

Les barrières peuvent être dans l'école, sur la route de l'école, autour de l'école, ou dans la communauté.

## v. **Le handicap**

Un handicap résulte de l'interaction entre une personne présentant une (des) incapacité(s) et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à sa pleine et effective participation dans la société sur la base de l'égalité avec les autres. C'est une gêne fonctionnelle à la réalisation des rôles sociaux.

Il faut cependant noter que :



- la déficience n'est pas le handicap;

- l'incapacité n'est pas la déficience mais résulte de celle-ci;
- une personne avec une déficience n'est pas forcément en situation de handicap;
- deux personnes avec la même déficience n'ont pas forcément les mêmes besoins;
- tous les enfants ont droit à une éducation de qualité et peuvent réussir en milieu ordinaire à la condition qu'il soit adapté à leurs besoins. Pour ce droit, les enseignants-es doivent s'investir à réduire des barrières afin de faciliter la participation des enfants handicapés;
- le handicap évolue : ce n'est pas un état figé. A ce titre de manière individuelle, on peut agir sur les barrières, sur les incapacités (barrières, aptitudes) pour réduire le handicap;
- la personne n'est pas handicapée en raison de sa déficience, mais en raison de l'interaction entre sa déficience et les barrières rencontrées.

Plus une société peut réduire ses barrières à la participation de personnes handicapées, plus elle est inclusive.




## 2. RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

Ces 5 grandes recommandations sont résumées dans le tableau suivant :


I- PRATIQUER UNE PEDAGOGIE DIFFERENCIEE		
<b>Différencier le contenu</b>	<b>Différencier la méthode</b>	<b>Différencier les évaluations</b>
<i>Objectif de la leçon</i>	<i>Stratégies pédagogiques</i>	<i>Moment ; Durée ; Mode</i>
<i>Contenu du message</i>	<i>Techniques d'enseignement/apprentissage</i>	<i>Contenu et type de consignes</i>
	<i>Rythmes d'apprentissage</i>	<i>Supports</i>
	<i>Langage</i>	
II- FAIRE COOPERER LES ELEVES		
<b>Favoriser l'interdépendance positive</b>	<b>Responsabiliser les élèves</b>	<b>Instaurer des groupes de travail</b>
III- PRATIQUER UN ENSEIGNEMENT MULTISENSORIEL		
 <b>Exploiter la modalité orale</b>	 <b>Exploiter la modalité visuelle</b>	<b>Recourir à la manipulation</b>
<i>Chants et comptines</i>	<i>Jeux de couleurs</i>	<i>Mise en mouvement du corps</i>
<i>Répétitions orales</i>	<i>Utilisation d'images, schémas, dessins</i>	<i>Manipulation d'objets</i>
<i>Rythmes sonores</i>	<i>Illustrations Liens visibles</i>	<i>Manipulation de cartes et d'étiquettes</i>
IV- IMPLIQUER L'ELEVE		
<b>Motiver l'élève</b>	<b>Développer des interactions enseignant – élève</b>	<b>Avoir une posture autonomisante</b>

**V- MOBILISER DIFFERENTES RESSOURCES****S'ouvrir à des ressources humaines variées****Exploiter des ressources matérielles variées**

### 3. ADAPTATIONS AUX DÉFICIENCES

Type de déficience	Difficultés en classe	Besoins spécifiques	Méthodes et techniques d'évaluation adaptées
<b>Déficience visuelle</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Voir</li> <li>✓ Voir de loin</li> <li>✓ Ecrire en caractères alphanumériques</li> <li>✓ Dessiner</li> <li>✓ Identifier des formes et des couleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de se fier aux autres sens tels que le toucher et l'ouïe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Restitution orale et à haute voix de l'exécution des consignes</li> <li>➤ Utiliser des modèles réduits et des puzzles identifiables au toucher, pour illustrer les figures (graphiques, dessins, cartes, figures géométriques, etc.)</li> <li>➤ Recourir à la transcription en braille, si possible.</li> </ul>
<b>Déficience auditive</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entendre les explications</li> <li>✓ Se concentrer en cas de bruits</li> <li>✓ S'exprimer à l'oral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de se concentrer dans un environnement calme, sans nuisances sonores.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Utiliser le langage des signes ou, à défaut, mimer les consignes</li> <li>➤ Proposer des consignes simples (structure et vocabulaire simple et connu de l'apprenant/e) ;</li> <li>➤ S'assurer de la compréhension par l'apprenant/e de la consigne, en lui demandant d'expliquer ce qu'il faut faire ou en le regardant travailler et donner des explications complémentaires afin de l'éclairer en réorientant son travail quand il fait fausse route ;</li> <li>➤ Tous les moyens de communications habituellement utilisés doivent être mobilisés lors de l'évaluation. Les modalités d'évaluation peuvent être aménagées : (limiter les réponses à écrire par l'apprenant/e en lui proposant des textes à compléter)</li> <li>➤ Rallonger le temps de l'évaluation</li> <li>➤ Eviter toute forme de nuisance sonore pouvant distraire l'apprenant/e</li> </ul>
<b>Déficience intellectuelle</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Troubles du comportement</li> <li>✓ Troubles émotifs</li> <li>✓ Difficultés de concentration et de compréhension</li> <li>✓ Troubles du langage</li> <li>✓ Difficultés à gérer son temps et à exprimer ses besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de plus de temps que les autres pour comprendre et pour s'exprimer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduire le volume de travail et octroyer 1/3 temps supplémentaire à l'apprenant/e</li> <li>➤ Donner des indices supplémentaires à l'apprenant/e afin de l'aider à comprendre et à trouver tout seul la bonne solution</li> <li>➤ Adapter les évaluations en fonction de ses centres d'intérêt.</li> </ul>



<p><b>Déficiences motrices</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mobilité réduite</li> <li>✓ Usage limité des membres et difficultés dans l'accomplissement de tâches de préhension (dextérité manuelle selon les cas)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin d'adaptation et de plus temps d'exécution des consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enregistrement des réponses de l'apprenant/e</li> <li>➤ Utilisation d'un matériel approprié (ordinateur, tablette éducative...)</li> <li>➤ Instauration du 1/3 temps supplémentaire</li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ce manuel de formation a été conçu et imprimé en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale du Sénégal grâce à l'appui généreux du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) dans le cadre de la mise en œuvre du projet USAID/Passerelles.



**USAID**  
DU PEUPLE AMERICAIN